
Temps de travail

7h par semaine à effectuer à la crèche Arbois

4h par trimestre

Horaires à convenir selon disponibilités

Lieu de travail

Crèche d'Arbois (7h) et crèche Salins

Missions

- Assurer le suivi médical des enfants
- Etablir les protocoles relatifs à l'hygiène des locaux, des personnels et des enfants, en lien avec le médecin de la structure
- Suivre les visites médicales en lien avec le médecin de la structure
- Porter à connaissance de l'équipe les PAI ou autres protocoles de santé des enfants
- Former l'équipe à l'utilisation du matériel spécifique ou préparation et administration des médicaments
- Participer à des temps auprès d'observation des enfants pendant leur présence à la structure
- Gérer les trousse de secours, la pharmacie collective (dates péremption, intégrité des produits...)

Exigences du poste

Diplôme d'Etat Infirmier

Expérience en crèche serait un plus

Conditions et contraintes d'exercice

Grade Infirmier territorial

Rémunération selon la valeur du point et des grilles Fonction Publique Territoriale

Rémunération

Grade Infirmier territorial

Rémunération selon la valeur du point et des grilles Fonction Publique Territoriale

Contrat 28h avec heures complémentaires selon le réel effectué

Poste à pourvoir au 1^{er} septembre 2022 - Candidature à envoyer avant le 15 août 2022

Les candidatures doivent être adressées (lettre de motivation et CV) à

CCAPS 4 rue du Champ de Foire 39800 POLIGNY contact@cc-aps.fr

Renseignements sur le poste auprès de la Coordinatrice Enfance Mme MARTIN 03 84 73 84 82 / g.martin@cc-aps.fr à compter du 8 août